



Malfaçon sur une réparation automobile

Par **Manu**, le **18/09/2010** à **14:51**

Bonjour, ma voiture (rover : marque qui n'existe plus) est tombée en panne récemment pour un problème de joint de culasse. J'avais déjà eu cette panne, il y a de ça 2 ans, et j'avais fait réparer ma voiture chez un spécialiste rover. Suite à cette première panne, la culasse laissait toujours passer un peu d'huile, ce qui avait été constaté par le contrôle technique suivant, et qui avait fini par endommager l'alternateur dans lequel l'huile s'écoulait. Ce garagiste m'avait donc ensuite changé l'alternateur, sans réparer la fuite d'huile. J'ai changé entre temps de garagiste et je vais maintenant chez un autre spécialiste rover qui se trouve être moins cher. Il a donc effectué la nouvelle réparation du joint de culasse cette semaine. En effectuant la réparation, il s'est rendu compte que le joint qui avait été mis la fois précédente est d'une marque qu'il ne connaît pas et qu'il n'a pas dans tous ces catalogues fournisseur alors qu'il est également revendeur de pièce. Il m'a indiqué également que la culasse était mal vissée. De plus, cette panne étant classique sur ce modèle de voiture, il est connu de tous spécialistes, qu'il faut remplacer le joint de culasse, par un joint renforcé, ce qui n'a pas été fait il y a 2 ans. Enfin, il a également noté que le galet de la courroie de distribution était monté à l'envers. Ceci peut arriver parfois car le montage est spécifique, mais pour un spécialiste rover qui pratique des tarifs élevés, cela ne me semble pas tolérable. Le nouveau garagiste a noté sur sa facture que la courroie de distribution était mal montée. Il avait encore en sa possession hier l'ancien joint de culasse. Dois-je le récupérer pour preuve ? Pourriez-vous m'indiquer quels sont mes recours maintenant que la réparation est effectuée ? Merci par avance de votre aide, Emmanuel